

## Topométrie 2

<b>Domaine</b>	Ingénierie et Architecture
<b>Filière</b>	Géomatique
<b>Orientation</b>	Géomatique et gestion du territoire (GGT)
<b>Mode de formation</b>	Temps partiel/En emploi

### Informations générales

Nom:	:	Topométrie 2
Identifiant:	:	Topo2
Année académique	:	2020-2021
Responsable:	:	Franck Schmidt
Charge de travail:	:	180 heures d'études
Périodes encadrées:	:	80 (= 60 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours			80									

### Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- bases de géométrie, de trigonométrie et d'algèbre
- calculs topométriques simples (gisements, distances, etc.)
- emploi des instruments topométriques simples

### Objectifs

- maîtriser l'instrumentation, spécialement dans la gestion du flux de l'information
- développer et exécuter un processus topométrique en adéquation avec le mandat
- effectuer les calculs avec les outils adéquats pour résoudre des travaux simples de topométrie+
- utilisation adéquate et connaissance des programmes embarqués dans les instruments

### Contenu et formes d'enseignement

*Répartition des périodes indiquée à titre informatif.*

**Cours:** 80 périodes

- Cours théoriques + travaux pratiques

80

### Bibliographie

Supports de cours des professeurs : F.Schmidt, S.Guillaume P.-H. Cattin (distribués aux élèves)

### Contrôle de connaissances

**Cours:**

L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux pratiques tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 3 évaluations d'une durée totale d'au moins 5 périodes.

Répartition : évaluations écrites 2/3, travaux pratiques 1/3

**Examen:**

L'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final oral d'une durée de 30 minutes.

Matériel autorisé:

- Information communiquée directement par l'enseignant.

**Calcul de la note finale**

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Fiche validée le 20.02.2021 par Cannelle Bertrand